

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2004/013061**
n°de gestion : **1988B02617**
n°SIREN : **347 984 254 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/07/2004 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LETTRING SERVICE société anonyme à conseil d'administration

418 rue Companet 69140 Rillieux la Pape -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal du conseil d'administration (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

libération du capital

LETTRING SERVICE

Société Anonyme au capital de 1 300 000 €

Siège social : 418, rue Companet 69140 RILLIEUX LA PAPE

347 984 254 R.C.S. LYON

PROCES-VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 NOVEMBRE 2003

L'an deux mil trois et le dix huit novembre, à onze heures, les membres du conseil d'administration se sont réunis d'un commun accord, au siège social, sur convocation de leur Président.

Tous les administrateurs présents ont élargé le registre de présence en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur BERJON Emmanuel, *Président du Conseil d'Administration et Directeur Général*,
- Monsieur BERJON Damien, *Directeur Général Délégué*,
- Monsieur BERJON Jacques.

La séance est ouverte sous la présidence de *Monsieur BERJON Emmanuel*, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président ayant constaté que le quorum légal est atteint, déclare que le conseil peut valablement délibérer.

LIBERATION DU CAPITAL SOCIAL

Le Président rappelle que lors de l'augmentation de capital d'un montant global de **HUIT CENT MILLE EUROS (800 000 €)** décidée par l'assemblée générale extraordinaire en date du **20 juin 2003**, les **CINQUANTE MILLE (50 000)** actions nouvelles de **16 €** chacune n'avaient été libérées que de la moitié lors de leur souscription, savoir pour un montant de **QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000 €)** et que le solde, soit un montant de **QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000 €)** devait être libéré en une ou plusieurs fois sur appel du Conseil d'Administration dans un délai maximum de **5 ans**.

Il rend compte au Conseil de la mission que ce dernier lui a confiée consistant à recouvrer le solde non encore libéré des actions émises. Il indique que les actionnaires ont été informés de la décision du Conseil et que :

- *Monsieur BERJON Emmanuel* a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription, savoir la somme de **CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000 €)** ;
- *Monsieur BERJON Jacques* a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription, savoir la somme de **CENT TREIZE MILLE TROIS CENT VINGT EUROS (113 320 €)** ;
- *Monsieur BERJON Damien* a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription, savoir la somme de **SOIXANTE SEPT MILLE HUIT CENTS EUROS (67 800 €)** ;
- *Madame FINAZ de VILLAINNE Anne* a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription, savoir la somme de **SOIXANTE HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT EUROS (68 880 €)**.

La totalité des fonds correspondant à l'augmentation de capital ayant été versée, le Conseil d'administration constate la libération intégrale des **CINQUANTE MILLE (50 000)** actions composant l'augmentation du capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire en date du **20 juin 2003**.

Le Conseil confère tous pouvoirs à son Président aux fins d'effectuer toutes formalités consécutives à cette libération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce qui précède, délibéré à l'unanimité, il a été dressé le présent procès-verbal dont l'original est signé par le Président et un Administrateur.

Le Président

Un Administrateur

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président Directeur Général,